



RECU EN PREFECTURE

Le 01 juillet 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20190620-D0057110-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 juin 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 juin 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 6), Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 6), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 6), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 20 incluse), M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Michel LOYAT.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Clément DELBENDE, Mme Danielle DARD, Mme Danielle POISSENOT, Mme Ilva SUGNY, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Pascal CURIE à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Danielle DARD à M. Dominique SCHAUSS, Mme Myriam EL YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 21), Mme Danielle POISSENOT à Mme Karima ROCHDI, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 11 - jusqu'à la question n° 64 incluse).

OBJET : 10 - Exercice 2019 - Décision modificative n° 1

Délibération n° 2019/005711

Exercice 2019

Décision modificative n° 1

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	05/06/2019	Favorable unanime (2 abstentions)

Cette décision modificative permet d'ajuster certaines prévisions budgétaires, voire de prendre en compte des dépenses ou recettes nouvelles par rapport au Budget Primitif.

Elle a pour objet également de reprendre les résultats de l'exercice précédent du budget Forêts (ceux du budget principal et des budgets annexes archéologie préventive et zones d'activités/lotissement ayant fait l'objet d'une reprise anticipée au Budget Primitif).

I - Le budget principal

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à 3 290 546,23 € et 4 038 701 €.

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 1 188 404 € et concernent le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (1 134 604 €) et des opérations patrimoniales liées à une acquisition de terrain à titre gratuit (53 800 €).

Sont également pris en compte lors de cette étape budgétaire les résultats de fonctionnement (1 269 536,23 €) et d'investissement (163 489,87 €) à fin 2018 provenant du budget annexe Chauffage Urbain transférés au 1^{er} janvier 2019 à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (via le budget principal conformément à la réglementation comptable). Un rapport spécifique est présenté à ce sujet au présent Conseil Municipal afin d'autoriser le transfert de ces excédents à l'Agglomération.

1. Section de fonctionnement

Hors reprise et transfert des résultats du budget Chauffage Urbain, les dépenses réelles se montent à 886 406 € tandis que les recettes sont ajustées pour 2 021 010 €.

A - Les propositions en recettes réelles :

- **+ 314 838 € au chapitre 70 «Produits des services, du domaine et ventes»** prenant en compte :
 - 133 762 € d'ajustement de facturation à la CAGB de mise à disposition de la direction Sports (suite décision du Conseil Municipal du 4 avril 2019) et 157 430 € de remboursement de frais (taxes foncières parkings) dans le cadre du transfert de la compétence «Voirie, parcs et aires de stationnement et signalisation»,
 - 23 646 € de mineurs ajustements de recettes (produit de restauration scolaire et de remboursements de frais).

- **+ 661 013 € au chapitre 74 «Dotations et Participations» avec :**
 - un ajustement des prévisions budgétaires pour la dotation forfaitaire (67 620 €), la Dotation de Solidarité Urbaine (93 565 €) et la dotation nationale de péréquation (- 18 955 €). **Au total, entre 2018 et 2019, ces 3 dotations sont en hausse de + 446 K€ (soit + 1,5 %),**
 - une inscription pour 347 277 € de subventions notifiées de différents partenaires (Etat, Région, CAGB...), de mécénats principalement dans le domaine de la culture (323 191 €) dont une part importante est réaffectée en dépenses,
 - un ajustement pour 171 506 € de la prévision de recettes de la Caisse d'Allocations Familiales suite à la déclaration des accueils périscolaires en 2019 (au vu du bilan financier 2018 et du bilan prévisionnel de l'année en cours).

- **+ 9 098 € au chapitre 75 «Autres produits de gestion courante»** au titre principalement de la vente de livres dans les bibliothèques (10 110 €).

- **+ 1 036 061 € au chapitre 77 «Produits exceptionnels»** dont notamment 1 003 325 € de vente de Certificats d'Economie d'Energie réalisée en début d'année et 29 717 € d'indemnités de sinistres.

B - Les propositions en dépenses réelles :

- **+ 688 520 € au chapitre 011 «charges à caractère général»** dont notamment :
 - + 70 000 € de crédits complémentaires au titre du plan commerce du Centre-Ville avec l'élargissement du plan de communication sur le secteur suisse et frontalier, le renforcement de la polarité de la Place de la Révolution. Ces actions, en lien avec l'Agglomération, complétées par un crédit de subventions proposé à hauteur de 28 000 €, font l'objet d'un soutien par l'Etat, qui sera inscrit en recettes lors d'une prochaine décision modificative dès notification. Un montant de 28 000 € est également proposé afin de sécuriser, comme en 2018, le marché de Noël.
 - + 123 126 € pour l'ajustement de prévisions budgétaires notamment pour les frais de publication et d'insertion en matière de communication (47 000 €), la mise à disposition technique des agents du Département Eau et Assainissement intervenant sur le périmètre de la Ville (+ 30 000 € en matière de Défense Extérieure contre les incendies, eau salée, fontaines...), les frais d'expertise suite au sinistre de la Maison de Quartier de la Grette (15 020 €), les dépenses notamment d'alimentation dans le cadre de l'extension de la capacité de la restauration scolaire (13 226 €), la maintenance suite à l'acquisition sur 2019 de nouveaux défibrillateurs automatiques (3 880 €). Sont également prévus la réalisation d'une vidéo de présentation des parcours culturels valorisant cette initiative de la Ville (4 000 €), et l'octroi d'un budget supplémentaire afin de réaliser les différents projets émanant des Conseils Consultatifs d'Habitants (4 000 €).
 - + 173 650 € au titre de crédits complémentaires au titre des taxes foncières avec 157 430 € pour les parkings (avec une inscription d'égal montant en recettes pour recouvrement à l'Agglomération dans le cadre du transfert de la compétence voirie stationnement) et 16 220 € de charges supplémentaires suite à l'acquisition récente par la Ville de différents immeubles,
 - + 26 000 € pour les frais de pension et de transports des babouins de Guinée pendant les travaux dans les enclos de la Citadelle,
 - + 267 744 € concernant des réaffectations de recettes encaissées ou notifiées (226 327 €), des redéploiements de crédits sur d'autres chapitres budgétaires (28 000 € dont 23 500 € pour l'habillement de nouveaux policiers municipaux) et diverses inscriptions de crédits (13 417 €).

- **+ 82 386 € au chapitre 012 «charges de personnel»** pour ajuster les prévisions budgétaires liées aux dépenses de rémunérations du périscolaire (instauration d'un pool d'animateurs remplaçants : 22 083 €) et de la restauration scolaire (suite aux extensions de la capacité d'accueil : 33 679 €). 49 124 € concernent des réaffectations de subventions dans le domaine culturel liées à des travaux d'inventaire du patrimoine et de récolement. Enfin, des redéploiements de crédits pour - 22 500 € sont opérés de chapitre à chapitre afin notamment de financer les dépenses d'habillement indiquées ci-dessus.
- **+ 43 500 € au chapitre 65 «autres charges de gestion courante»** pour principalement des subventions dans le cadre d'actions de dynamisation du commerce au centre-ville (20 000 € au titre des samedis piétons, 25 000 € pour mise en place d'une boutique de service et d'une boutique connectée et 3 000 € pour l'aide à la digitalisation des commerces).
- **+ 72 000 € au chapitre 67 «charges exceptionnelles»** avec notamment l'ajustement de la prévision budgétaire des titres annulés sur exercices antérieurs.

2. Section d'investissement

Les mouvements réels proposés respectivement de 3 984 901 € en dépenses et de 2 850 297 € en recettes, sont détaillés ci-après (comme pour la section de fonctionnement, ces mouvements s'entendent hors reprise et transfert de résultat du budget chauffage urbain).

A - Les propositions en recettes réelles :

- **+ 25 583 € au chapitre 024 «Produits des cessions d'immobilisations»** pour ajuster la prévision budgétaire suite à l'encaissement de produits de cessions suite à la vente aux enchères de matériel d'imprimerie, de vélos à assistance électrique et de divers matériels et engins du parc automobile.
- **+ 2 824 714 € au chapitre 13 «Subventions d'investissement».** Il s'agit notamment d'encaisser des subventions de l'Union Européenne pour la rénovation du pôle des Tilleuls (+ 1 392 788 €) et la réhabilitation de la Maison du Peuple (+ 185 459 €), de l'ANRU (+ 119 960 €), du Département du Doubs pour la rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (+ 411 470 €), de la Région Bourgogne-Franche-Comté s'agissant de la restauration de l'Hôtel de Ville (+ 160 210 €), de la déconstruction de la Rhodia (181 514 €) et de la DRAC au titre des Remparts de la Gare d'Eau (+ 64 503 €).

B - Les propositions en dépenses réelles :

- **+ 9 000 € au chapitre 20 «Immobilisations incorporelles»** afin d'inscrire notamment des crédits complémentaires d'assistance à maîtrise d'ouvrage au titre de la gestion des bétons pollués découverts sur le site du futur parc des Prés de Vaux suite à analyses.
- **+ 522 500 € au chapitre 204 «Subventions d'équipement»** dans le cadre de crédits destinés à une contribution complémentaire au titre de l'équipement en systèmes d'information des «services communs» avec le Grand Besançon et le CCAS. Il s'agit d'acquérir du nouveau matériel, d'améliorer le système sécurisé de radio communication TETRA et créer une seconde salle informatique (+ 150 500 €). 372 000 € sont également inscrits pour le versement d'un fonds de concours à la CAGB

dans le cadre de travaux d'éclairage public sur la voirie (compétence portée par la CAGB depuis le 1^{er} janvier 2019), suite à la réaffectation d'une partie des Certificats Economie Energie (CEE) encaissée sur la section de fonctionnement.

- **+ 2 345 198 € au chapitre 21 «Immobilisations corporelles»**, portant principalement sur la mise en œuvre du réseau TETRA à la Citadelle (+ 55 000 €), la réaffectation d'une seconde partie des CEE sur le financement de l'opération pluriannuelle de rénovation énergétique des gymnases (+ 628 000 €), l'installation d'un abri à vélos (+ 23 000 €) et la rénovation des espaces extérieurs au Centre Technique (+ 180 000 €), dans la continuité de l'achèvement de l'atelier de maintenance automobile.

366 888 € et 22 658 € sont sollicités respectivement pour renouveler certains véhicules, notamment de police municipale et de propreté et pour l'acquisition de nouveaux défibrillateurs dans le cadre de la mise aux normes réglementaires des Etablissements Recevant du Public. 41 000 € sont destinés à équiper en mobilier l'EAJE des Tilleuls.

Des travaux supplémentaires de réhabilitation ou amélioration des locaux sont rendus nécessaires suite aux déménagements et réinstallations de plusieurs services municipaux (+ 100 000 €). 92 000 € sont positionnés pour rénover la maternelle Vauthier, touchée dernièrement par une chute d'arbre. 90 000 € sont inscrits afin d'engager des travaux urgents de sécurisation de la friche culturelle, à réaliser avant les grands événements de la rentrée. S'agissant de la Citadelle, une inscription porte sur 260 000 € pour la rénovation et la mise aux normes de l'enclos et du bâtiment des Babouins de Guinée.

Dans le domaine de la culture, 164 690 € de crédits supplémentaires figurent dans la présente DM au titre du projet de développement d'outils numériques au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et à la Citadelle, suite à des subventions obtenues.

Un redéploiement de crédits entre chapitres budgétaires interviendra pour constater une acquisition rue de la Grette, suite à exercice du droit de préemption (+ 210 000 € en provenance du chapitre 23) dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain.

- **+ 239 269 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours»**, s'agissant de crédits destinés à des imprévus sur le chantier de la Rhodia, qui concernent principalement la gestion de bétons pollués découverts ainsi que le traitement d'une ancienne décharge sauvage amiantée à proximité du Doubs, mise en évidence après défrichage (+ 800 000 €). Les dépenses sont également actualisées sur de grands chantiers de rénovation en cours de finalisation : d'une part, la piscine de Chalezeule à hauteur de 200 000 € et, d'autre part, le pôle des Tilleuls suite à reprise de certains éléments, pour 190 000 €.

Un redéploiement de crédits entre chapitres budgétaires devra être constaté pour l'engagement du Jardin des Sciences, suite à la maîtrise d'ouvrage confiée par l'Etat à la Ville, l'opération n'entrant pas dans le patrimoine de la Ville (+ 868 934 € au chapitre 45811).

- **+ 868 934 € au chapitre 45811 «Opération sous mandat Jardin des Sciences»** dans le but de constater le redéploiement de crédits décrit ci-avant.

II - Les budgets annexes

Seul le budget annexe Forêts est concerné par cette décision modificative et uniquement pour les affectations du résultat d'investissement repris de l'exercice 2018 et pour la prise en compte des restes à réaliser provenant de l'exercice précédent.

1. Les dépenses réelles

L'affectation de l'excédent d'investissement du budget Forêts permet l'inscription de 210 000 € de nouvelles dépenses d'équipement comme indiqué dans le rapport d'affectation des résultats présenté au présent Conseil Municipal.

2. Les recettes réelles

Aucun excédent de fonctionnement n'est dégagé à fin 2018 du fait de l'encaissement de la participation d'équilibre versée par le budget principal. Seul le résultat d'investissement est repris lors de la présente décision modificative pour 285 711,91 €.

A la majorité des suffrages exprimés (8 contre - 5 abstentions), le Conseil Municipal décide de voter la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2019 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et document joint, et de reprendre au budget annexe Forêts les résultats de l'exercice précédent affectés conformément à la délibération spécifique adoptée au cours de cette même séance.

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 48

Nombre de procurations de vote : 5

Nombre de suffrages exprimés : 48

Votes :

Pour : 40

Contre : 8

Abstentions : 5

Date de la convocation : 13 juin 2019.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danièle DARD.

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Forêts
011	Charges à caractère général	688 520.00	
012	Charge de personnel et frais assimilés	82 386.00	
014	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion courante	43 500.00	
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus		
Total dépenses de gestion des services		814 406.00	
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles	1 341 536.23	
68	Dotations aux provisions		
022	Dépenses imprévues		
Total dépenses réelles de fonctionnement		2 155 942.23	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 134 604.00</i>	
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>		
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>		
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		1 134 604.00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		3 290 546.23	
D 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES DEPENSES		3 290 546.23	
013	Atténuations de charges		
70	Produits des services, du domaine et ventes	314 838.00	
73	Impôts et taxes		
74	Dotations et participations	661 013.00	
75	Autres produits de gestion courante	9 098.00	
Total recettes de gestion des services		984 949.00	
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	1 036 061.00	
78	Reprises sur provisions		
Total recettes réelles de fonctionnement		2 021 010.00	
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>		
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>		
Total recettes d'ordre de fonctionnement			
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		2 021 010.00	
R 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		3 290 546.23	
RESULTAT SECTION			

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Forêts
20	Immobilisations incorporelles	9 000.00	20 000.00
204	Subventions d'équipement	522 500.00	
21	Immobilisations corporelles	2 345 198.00	190 000.00
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours	239 269.00	
	Total dépenses d'équipement	3 115 967.00	210 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	163 489.87	
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
18	Compte de liaison : affectation à...		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
020	Dépenses imprévues		
	Total dépenses financières	163 489.87	
45...	Total des opérations pour compte de tiers	868 934.00	
	Total dépenses réelles d'investissement	4 148 390.87	210 000.00
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)</i>		
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	53 800.00	
	Total dépenses d'ordre d'investissement	53 800.00	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 202 190.87	210 000.00
D 001	Résultat reporté	-163 489.87	
	Restes à réaliser N-1		24 057.16
	TOTAL DES DEPENSES	4 038 701.00	234 057.16
13	Subventions d'investissement	2 824 714.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Total recettes d'équipement	2 824 714.00	
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		
18	Compte de liaison : affectation à ...		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
024	Produits cessions immobilisations	25 583.00	
	Total recettes financières	25 583.00	
45...	Total des opérations pour compte de tiers		
	Total recettes réelles d'investissement	2 850 297.00	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 134 604.00	
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>		
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	53 800.00	
	Total recettes d'ordre d'investissement	1 188 404.00	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 038 701.00	
R 001	Résultat reporté		285 711.91
	Restes à réaliser N-1		
	TOTAL DES RECETTES	4 038 701.00	285 711.91
	RESULTAT SECTION		51 654.75